



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE

148 Avenue de Sainte-Menehould
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 06.81.45.45.05 Fax : 03.26.66.53.42

Châlons-en-Champagne, le 11 avril 2018

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU 11 AVRIL 2018

Présents : Gérard BRISSAUD, Norbert PERREUX, André LARRATTE,
Patrick GREGOIRE, Yannick AUBRY, Thierry MONCLIN.

Absente excusée : Aurélie MILET.

Gérard BRISSAUD ouvre la séance à 19 H 00.

Assemblée Générale FFTA

Elle s'est tenue le Samedi 24 mars 2018 à l'INSEP à PARIS.
Gérard BRISSAUD et Thierry MONCLIN y ont assisté.
Il y a été question des objectifs pour 2020 et 2024.

Le nombre de clubs affiliés FFTA est de : 1622. La moyenne de licenciés par club est de : 48. Mais 56 % des clubs (ou compagnies) sont en dessous de cette moyenne.

Malgré la volonté de la Fédération d'arriver à 100 000 licenciés, il apparaît que le nombre va baisser pour la saison 2018 par rapport à 2017.

Il est donc demandé aux clubs d'aller de plus en plus vers le milieu scolaire. L'objectif est de doubler l'effectif des jeunes d'ici à 2024.

Par ailleurs il faut augmenter le nombre de licences Femmes de façon à ce que ces dernières constituent plus de 30 % des effectifs.

La Fédération insiste pour que les clubs montent des projets pour arriver à ces résultats.

En ce qui concerne la formation, une nouvelle équipe se met en place. Dans l'avenir, la fonction d'Entraîneur 2 va être supprimée. Il conviendra de s'appuyer sur le CQPTS (Certificat Professionnel de Technicien du Sport).

Le sport santé a été évoqué, qui consiste à faire faire du sport à une personne comme une thérapie, donc sur ordonnance.

Le projet de performance sportif se résume dans les objectifs suivants :

- 1 médaille pour TOKYO (J.O. de 2020),
- 2 médailles pour PARIS en 2024.

Concours salle

Gérard BRISSAUD nous fait part que Michèle ADNET lui a posé la question sur le devenir du Trophée Michel ADNET.

Après discussion les membres du CDTAM pensent qu'il pourrait se faire en concours supplémentaire après le Championnat de France puisqu'il s'agit d'un concours par équipe et non d'un concours qualificatif.

Cette proposition peut donc être faite à Michèle ADNET.

Trophée des Mixtes

Il sera à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion et sera à rentrer dans le calendrier salle de la saison prochaine.

A son propos plusieurs questions sont posées :
pour participer à ce trophée, la licence tir en club est-elle admise ? et la licence tir loisir ? ou doit-on avoir la licence compétiteur ?
est-il prévu un logiciel pour gérer ce trophée ?

Championnat Départemental Fédéral

Pour faire suite à la demande de Daniel KONSTANTY de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, il est décidé que ce championnat peut se faire sur deux jours. Toutefois, conformément au règlement, tous les archers d'une même catégorie devront tirer le même jour. La même catégorie ne peut tirer sur deux jours. Il convient d'en informer la 1^{ère} Compagnie de CHALONS.

Thierry fera un courriel en ce sens à Patrick CHENAL.

Dossier CNDS

Gérard BRISSAUD nous informe que le dossier de demande de subventions auprès du CNDS est en attente. Mais il va être difficile, cette année, d'obtenir une subvention.

Il apparaît évident que si le CDTAM n'obtient pas de subvention nous serons dans l'obligation d'augmenter la cotisation licence en septembre.

Les stages

Yannick AUBRY déclare que les stages se passent bien.

Le dernier stage a été annulé parce qu'il n'y avait pas assez de personnes inscrites.

En ce qui concerne les stages jeunes Yannick nous fait savoir que 42 jeunes peuvent être qualifiés pour ces stages si l'on inclut les Juniors. Les membres du Comité Directeur décident de ne pas inclure les Juniors, il reste donc 30 qualifiés.

Ces derniers pourraient en être avisés par mail ainsi que les Présidents de leurs clubs respectifs.

Un stage devrait se faire le mercredi 2 mai 2018 à SUIPPES, de 10 H à 17 H. Il faut voir avec Jean-Bernard DUVAL. La journée complète est à 15 €. La demande de participation devra être donnée pour le 23 avril 2018.

Pour les stages adultes, pour lesquels il est envisagé un tarif de 40 € pour une journée et de 60 € pour un week-end, Stéphane BOLOT a envoyé ses dates pour la saison prochaine.

Gérard BRISSAUD clos la séance à 21 H 15.